

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le **1^{er} octobre 2012** à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :
Diane Kirouac, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Colette Gagnon, conseillère
Denis Giguère, conseiller
Justin Chabot, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, M. Alain St-Pierre. Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Mot du maire

M. St-Pierre rappelle aux citoyens que le 13 octobre prochain aura lieu la traditionnelle Journée Normand-Maurice pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD). Pour l'occasion, les employés municipaux, Mme Crête et Mme Gilbert, ainsi que la conseillère Mme Diane Kirouac accueilleront les citoyens apportant des RDD ce samedi entre 9h et midi au bureau municipal. De plus, le 20 octobre prochain aura lieu le 75^e anniversaire du Cercle des Fermières de St-Albert.

2012-140 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 1^{er} octobre 2012 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-141 Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2012

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 septembre 2012 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-142 Approbation des comptes pour la période du 10 septembre au 1^{er} octobre 2012

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre des chèques # 935 à 1014

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2012-143 **Avis de motion** est donné par Mme Mélanie Vogt, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2012-10 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Albert.

2012-144 **Avis de motion** est donné par M. Denis Giguère, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2012-11 relatif aux pouvoirs et obligations additionnels du directeur général.

2012-145 Résultats des soumissions pour le déneigement des trottoirs

Attendu que la Municipalité de St-Albert a demandé des soumissions pour le déneigement des trottoirs;

Attendu que suite à l'ouverture des soumissions les résultats, avant taxes, sont les suivants :

Entrepreneur	Prix 1 an	Épandage 1 an	Prix 1 an	Prix 2 ans	Coût total pour contrat 2 ans	Épandage 1 an	Épandage 2 ans
Transport JP Desrochers	13 625.00 \$	68.75 \$	10 850.00 \$	10 850.00 \$	21 700.00 \$	68.75 \$	68.75 \$
Aménagement paysager MD inc.	10 000.00 \$	125.00 \$	10 000.00 \$	10 500.00 \$	20 500.00 \$	125.00 \$	135.00 \$
Entreprise David Martel	N/A	N/A	10 300.00 \$	10 300.00 \$	20 600.00 \$	50.00 \$	50.00 \$
Bussitech inc.	17 500.00 \$	60.00 \$	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Planage d'asphalte Experts inc.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Yvan Pothier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Transport D.B.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Renaud Beauchesne	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert accorde le contrat au plus bas soumissionnaire soit Aménagement M & D pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-146 Résolution autorisant le directeur général à transmettre par courrier recommandé, un dernier avis aux propriétaires ayant des taxes dues

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a des citoyens n'ayant pas acquittés leurs taxes municipales 2011;

Attendu que dans le passé, la Municipalité avait recours au service d'un avocat pour faire la collection des comptes de taxes municipales ayant de arriérages importants, et que ce service était onéreux;

Attendu que la MRC d'Arthabaska a le pouvoir et l'obligation d'effectuer des ventes pour défaut de paiement de taxes;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert doit faire parvenir à la MRC d'Arthabaska au plus tard le 7 décembre prochain la liste des propriétés à inclure dans la prochaine date de vente pour défaut de paiement de taxes;

Attendu que légalement avant de transmettre la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska, la Municipalité de Saint-Albert doit faire parvenir un dernier avis par courrier recommandé aux contribuables concernés;

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert autorise le directeur général à transmettre, par courrier recommandé, un dernier avis aux propriétaires ayant des taxes dues pour 2011;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-147 Rechargement des accotements du Rang 10

Attendu que la Municipalité de St-Albert a réalisé récemment une couche de recouvrement d'asphalte dans le Rang 10 afin de réparer la chaussée endommagée;

Attendu que suite aux travaux d'asphaltage du Rang 10, les accotements doivent être rechargés en gravier pour assurer la sécurité des utilisateurs;

Attendu que la Municipalité de St-Albert a demandé une soumission à l'entreprise JNF Francoeur de St-Félix-de-Kingsey pour le transport, l'épandage et la compaction de pierre, et que le prix s'élève à 21\$ la tonne métrique;

Attendu que la quantité nécessaire approximative serait de 3 pouces d'épaisseur par 12 pouces de largeur pour les accotements, ce qui représente un coût de 3465\$ avant taxes;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert accepte la soumission de JNF Francoeur et que les accotements soient réalisés avant le début de l'hiver 2012-2013.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-148 Résolution autorisant le directeur général à présenter une demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une prise d'eau sèche entre les domaines

Attendu qu'à la séance ordinaire du 3 juillet dernier, la Municipalité de St-Albert a mandaté la firme EXP inc. pour réaliser la conception de plans et devis pour l'implantation d'une prise d'eau sèche dans un lac privé entre les domaines Mon Repos et Béréli;

Attendu que la Municipalité a fait parvenir les plans et devis réalisés par la firme EXP inc. au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEP) avec le paiement de 538\$ pour la demande de certificat d'autorisation, le 21 septembre dernier;

Attendu que le MDDEP nous a fait parvenir une lettre le 28 septembre dernier, nous avisant qu'il manque une autorisation pour le signataire de la demande de certificat d'autorisation;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert autorise le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité, les documents relatifs à la demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement d'une prise d'eau sèche entre les domaines résidentiels.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-149 Résolution attestant la réalisation des travaux du Rang 10 afin d'obtenir la subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (no. dossier : 00018655-1 – 39085 (17)- 2012-06-06-20)

Attendu que les travaux d'asphaltage du Rang 10 ont été réalisés en septembre dernier;

Attendu qu'en juin dernier, le Ministère des Transports du Québec avait confirmé à la Municipalité de St-Albert, l'octroi d'une subvention pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal de 10 000\$ (no. dossier : 00018655-1 – 39085 (17)- 2012-06-06-20);

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Rang 10 pour un montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le Rang 10 dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-150 Levée de la séance du 1^{er} octobre 2012

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la séance du 1^{er} octobre 2012 soit levée à 20h25.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, directrice-générale
et secrétaire-trésorière